



Contrat 2018/2019

Fiches de renseignements

Nom de l'enfant :

Prénom de l'enfant :

Nom de l'enseignant :

Classe :

L'enfant prend l'autobus scolaire ESTEC OEB autre horaire du bus

L'enfant est cherché directement dans la garderie oui non

Nom des personnes autorisées à chercher l'enfant et téléphone de la personne :

L'enfant restera à l'étude oui non :

L'enfant ira aux activités du kemvo oui non

Allergie :

Exigences diététiques spéciales :

PAI : oui et j'autorise Tom Pouce a avoir une copie non

Nom et prénom de la mère :

Nom et prénom du père :

Adresse :

Téléphone domicile :

Portable père :

Email du père :

Portable mère :

Email de la mère :

Famille séparée oui non

Autre :



Emplacement

L'entrée de Tom pouce se trouve côté de la porte blanche située à l'intersection entre la rue Kerklaan et la rue Ooststraat.

Procédure d'engagement :

Nous demandons une cotisation initiale de 30 euros. Si vous décidez de mettre fin à votre contrat, ces frais ne vous seront pas remboursés. Votre enfant ne sera admis qu'après paiement.

IBAN : nnf de CASTRO NL23ABNA0246792396

Ce n'est qu'après avoir reçu la fiche d'information, l'approbation parentale et le certificat d'assurance que vous pourrez déposer vos enfants. (POUR LES NOUVEAUX PARENTS)

Selon la disponibilité du personnel et de l'espace, le nombre d'inscriptions peut être limité.

Horaire, présence et arrivée tardive.

La garderie Tom pouce sera ouverte du lundi au vendredi pendant les périodes scolaires, de 7h30 à 18h30. La surveillance des enfants sera assurée par 1 membre du personnel pour 8 enfants maximum.

Les parents devront remplir les créneaux horaires souhaités sur une grille qui vous sera donnée en octobre pour l'année scolaire 2018/2019. Ces créneaux horaires peuvent être modifiés le long de l'année gratuitement à condition que vos modifications soient réalisables.

Si vous cherchez vos enfants après 18h30 (heure de fermeture), vous serez facturé 10 euros par demie heure supplémentaire et par enfant.

Dans le cas où votre enfant ne viendrait pas pendant un créneau horaire réservé, vous ne serez pas remboursé. Toutefois, si cela est possible, vous serez en mesure de déplacer l'heure à un autre moment dans une période de 30 jours, gratuitement. Et vous devez avertir la garderie au plus tard le matin avant 10h.

Réservations occasionnelles

Si vous n'êtes pas sous contrat à la garderie Tom pouce, mais vous voulez déposer vos enfants pour une période de temps limitée. Vous pouvez le faire à un taux horaire de 10 euros par enfant. Un formulaire et une demande de prélèvement automatique vous sera demandés

Le montant vous sera prélevé au moment de la demande. Pour de petit montant inférieur à 20 euros vous pouvez payer en espèce directement à la garderie.



Activités :

Tom pouce propose des ateliers pour enfants allant comme : du sport, de la musique, de la danse, du chant, de la cuisine, de l'artisanat, jeux de société, jardinage, sous la surveillance du personnel de Tom pouce. Les activités peuvent varier en fonction du nombre d'enfant, de l'âge et des désirs. et ne sont pas obligatoires.

La langue principale est le français. Mais tout le personnel parle plusieurs langues.

Nous sommes conscients que les enfants peuvent être fatigués après une journée à l'école et nous ferons en sorte d'ajuster leur rythme et d'offrir des zones de repos.

Aide aux devoirs.

Tom pouce offre une aide aux devoirs au cours de laquelle les membres du personnel seront présents, des salles d'étude sont à leur disposition pour aider vos enfants à se concentrer et s'assurer qu'ils travaillent dans des conditions optimales. Un cahier de liaison Tom Pouce étude leur est distribué en début d'année ils doivent l'avoir dans leur cartable, il permet une communication entre la famille et le personnel encadrant.

Le dernier jour avant chaque vacances, il n'y aura pas d'étude car un grand goûter à thème est organisé.

Goûter.

Tom Pouce fournit le Goûter du soir mais pas le repas du mercredi.

Comportement.

Les enfants devront rester respectueux envers les membres du personnel, les autres enfants ainsi que l'espace et le matériel qui leur sera remis. Ils devront suivre les instructions données par le personnel de Tom pouce. En début d'année nous établissons un petit règlement intérieur tous ensemble sur les règles à suivre pour bien vivre ensemble.

Traitements et soins médicaux

Aucun médicament ne peut ou ne sera donné à vos enfants sans une autorisation écrite du parent. Seul l'administrateur (ayant le diplôme d'Etat d'infirmier) est habilité à recevoir et à donner des médicaments prescrits, à l'exception des enfants avec un Pai qui devra être donné via l'infirmière de l'établissement Vincent van Gogh.

Les parents acceptent de permettre au personnel de Tom pouce de prendre les mesures médicales nécessaires en cas d'accident auquel cas les parents seront informés le plus tôt possible par un appel téléphonique.



Tarifs et frais

Le taux horaire est de 7 euros par enfant. Le paiement sera prélevé chaque début de mois sur la base du contrat annuel, les heures supplémentaires seront retenues le mois suivant.

L'annulation du contrat en cours d'année est possible sous condition d'une justification raisonnable (questions médicales, professionnelles ou familiales).

En cas de non-paiement et après deux rappels par écrits, l'exclusion sera prise en considération. Donc en cas de soucis n'hésitez à nous contacter nous nous feront un plaisir de trouver une solution.

Faire précéder la mention « lu et approuvé ».

Fait le :

Signature.

Tom Pouce Lycée Français

nadinedecastro@tom-pouce.nl

Tel : 0031(0)627086982

Site www.tom-pouce.nl